

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
CAUSE TARIFAIRE 2018

Prévision 2017 vs Réel 2016

(000\$)

1 SALAIRES

La variation de la charge salariale s'explique par les augmentations annuelles de 2.5% par an pour 16.6 (000\$), par l'arrivée d'un analyste sénior pleine-année pour 52.5(000\$) et l'impact de l'arrivée en cours d'année d'un nouvel Analyste réglementation dédié au marché du carbone / PGEÉ pour 46.7(000\$).

115.8

2 AUTRES CHARGES

La variation des autres charges hors comptes différés concerne principalement les éléments suivants:

Les frais professionnels sont en hausse de 10.6 (000\$), les frais de déplacement et autres frais de cette nature croissent de 5 (000\$) et les frais de congrès de 4.9 (000\$). Le solde de 2.8 (000\$), représente des variations de petites sommes sur plusieurs postes. À noter qu'au niveau des frais professionnels, il y a les études suivantes : Recommandations 1 et 3 avec le consultant MNP, le mandat de capacité organisationnelle, le marché du carbone, le mécanisme incitatif, les actuaires, etc.

23.3

Écart suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017.

(14.9)

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES
CAUSE TARIFAIRE 2018

Cause 2018 vs Prévision 2017

(000\$)

3 SALAIRES

La variation de la charge salariale s'explique par l'augmentation annuelle des salaires de 2.5% par an pour 13 (000\$), ainsi que par l'impact d'une pleine année du salaire de l'analyste réglementation pour 33.2 (000\$).

46.2

4 AUTRES CHARGES

La variation des autres charges hors comptes différés provient principalement d'une diminution des frais professionnels. Comparativement à 2017, des frais de 75(000\$) pour le renouvellement du mécanisme incitatif, de 38 (000\$) pour les recommandations 1 et 3 produit par MNP, de 50 (000\$) pour l'étude de capacité organisationnelle effectuée en 2017 et autres (tarification, traduction...) de 8.5 (000\$) pour une diminution totale de 171.5 (000\$). Une augmentation de la formation de 4.5 (000\$) est prévue en 2018 pour 3 inscriptions au séminaire de la Canadian Gas Association. Les autres variations d'importance limitées explique l'écart restant de 1.6 (000\$).

(165.4)